

IVAN GOBRY

# LOUIS IV

936~954

FILS DE CHARLES III



HISTOIRE  
DES

ROIS

DE  
FRANCE

Pygmalion

Extrait de la publication





# Histoire des Rois de France

## DE MÊME AUTEUR

### Chez Pygmalion

- La Reine Christine*, 1999.  
*Pépin le Bref*, 2001.  
*Louis I<sup>er</sup>*, 2002.  
*Louis VII*, 2002.  
*Philippe I<sup>er</sup>*, 2003.  
*Louis VI*, 2003.  
*Clotaire I<sup>er</sup>*, 2003.  
*Saint Augustin*, 2004.  
*Philippe III*, 2004.  
*Clotaire II*, 2005.  
*Eudes*, 2005.  
*Robert II*, 2005.  
*Dagobert I<sup>er</sup>*, 2006.  
*Charles II le Chauve*, 2007.  
*Charles III le Simple*, 2007.  
*Dictionnaire des papes*, 2008.  
*Lothaire*, 2008.

### Chez d'autres éditeurs

- Frédéric Barberousse*, Tallandier, 1997.  
*Les Premiers rois de France. La Dynastie des Mérovingiens*,  
Tallandier, 1998.  
*La Civilisation médiévale*, Tallandier, 1999.  
*Charlemagne*, Le Rocher, 1999.  
*Les Capétiens*, Tallandier, 2001.  
*Louis XI*, Tallandier, 2001.  
*Charles VII*, Tallandier, 2001.  
*Mathilde de Toscane*, Éd. Clovis, 2002.  
*Le baptême de Clovis*, Éd. Bernard Giovanangeli, 2008.

IVAN GOBRY

Histoire  
des Rois de France

# LOUIS IV D'OUTREMER

*Fils de Charles III le Simple*

936-954



Pygmalion

Sur simple demande adressée à  
*Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor 75647 Paris Cedex 13,*  
vous recevrez gratuitement notre catalogue  
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

---

© 2008, Pygmalion, département de Flammarion  
ISBN 978-2-7564-0184-3

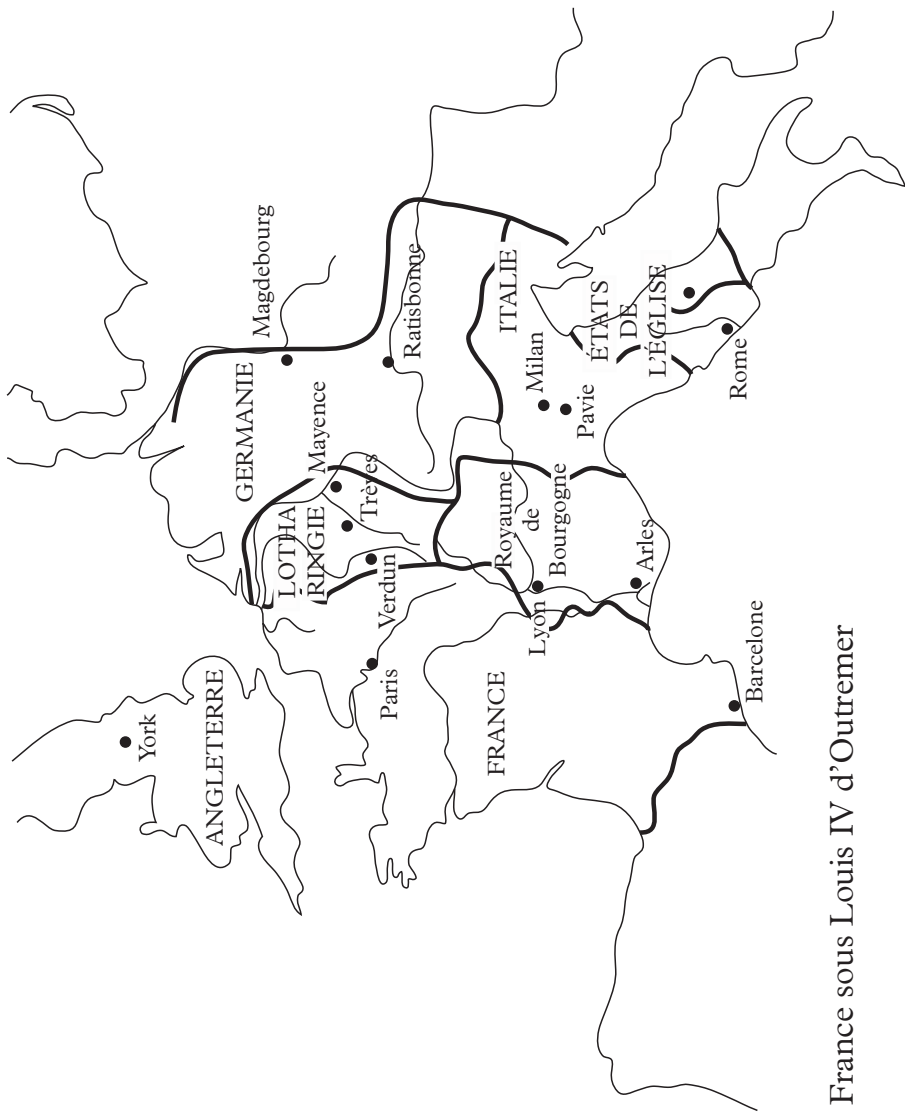
Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

I

CHARLES LE SIMPLE,  
PÈRE DE LOUIS D'OUTREMER





La France sous Louis IV d'Outremer

Louis IV, l'un des derniers Carolingiens à avoir occupé le trône de France, était promis à rester en exil par les événements. Par sa filiation, il se trouvait en ligne directe le cinquième descendant de Charlemagne. Louis le Pieux, seul survivant des fils de l'empereur, était mort en 840 en laissant trois fils, Lothaire, Louis et Charles, qui se disputèrent l'Empire les armes à la main. Finalement, en 843, le traité dit de Verdun (signé en fait à Dugny) les départagea : à Lothaire, avec le titre d'empereur, un long territoire allant de la mer du Nord à la Méditerranée, et incluant l'Italie ; à Louis, dit bientôt le Germanique, la France orientale, c'est-à-dire les territoires à l'est du Rhin ; à Charles II le Chauve, la France occidentale, c'est-à-dire à peu près ce que nous avons appelé depuis la France.

Charles le Chauve n'était pas assuré de régner. La haine de son frère aîné l'aurait écarté du trône s'il n'en avait pas triomphé. En outre, il n'était pas certain de régner sur cette partie de l'Empire, sur la France ; les palabres de Dugny auraient pu lui attribuer l'Italie ou

## LOUIS IV D'OUTREMER

quelque autre royaume subalterne. Mais il se trouva que, par cette attribution, toute une lignée de Carolingiens, en passant par Louis IV, reçut la couronne de France.

Le fils et successeur de Charles le Chauve, Louis II le Bègue, qui ne régna que deux ans (877-879), fut contesté si fortement par les Grands du royaume qu'il eût pu perdre la couronne sans une ultime entente avec ses opposants. Cette convention sauvait ainsi la succession des deux fils aînés de Louis le Bègue, Louis III et Carloman, qui ne régnèrent à eux deux que cinq ans.

Ce fut alors leur jeune frère, Charles, surnommé bientôt le Simple, qui fut écarté du trône. Fils de la seconde femme de Louis, Adélaïde, il était encore au berceau à ce moment. L'Europe occidentale était envahie depuis l'Elbe jusqu'aux Pyrénées par des pirates scandinaves, les vikings, qui rasaient les villes, désolaient les campagnes et massacraient les populations. Pour chasser ces terribles envahisseurs, il était besoin, sur le royaume de France, d'un souverain cumulant les qualités d'un chef d'État et d'un chef de guerre ; ce n'était pas le cas d'un enfant dans les langes. N'écoulant que la raison d'État, les Grands de France, ducs, comtes, abbés laïcs, évêques, décidèrent d'élire pour souverain un chef prestigieux sorti de l'aristocratie. Ils désignèrent à l'unanimité, en 888, Eudes, comte de Paris et duc des Francs, c'est-à-dire de Francie. Par ce dernier terme, il faut entendre le territoire situé entre la Somme, la Marne et la Loire moyenne.

Eudes, alors âgé de vingt-huit ans, était le fils du défunt Robert le Fort, lui-même comte de Paris et marquis de Neustrie, c'est-à-dire de la région située entre Somme, Seine et Meuse. Il avait été placé à ce poste glorieux et périlleux par Charles le Chauve pour vaincre et rejeter les vikings ; de fait, il remporta sur

## CHARLES LE SIMPLE

eux des succès inescomptés, mais fut tué en les refoulant à Brissarthe en Anjou (866). Non content d'être le fils d'un héros, Eudes était lui-même un héros qui, en 885-886, avait défendu victorieusement Paris, avec deux cents guerriers francs, contre un siège de quarante mille Danois. En outre, et c'était sans doute là le motif le plus important, l'écu était le plus grand seigneur de France par l'étendue de ses possessions, c'est-à-dire en même temps par sa richesse et le nombre de guerriers qu'il pouvait lever.

Les Grands ne s'étaient pas trompés dans leur choix. Durant les dix années où il porta la couronne, Eudes montra toutes les vertus d'un souverain et d'un preux. Chargé de repousser l'envahisseur scandinave, il extermina tour à tour ses deux armées nées de la concentration de bandes pillardes, à Montfaucon en Argonne (888) et à Montpensier en Auvergne (893). Comme roi de France, il se fit reconnaître par l'empereur Arnulf de Germanie, puis par l'ensemble des princes allemands ; il soumit les grands vassaux récalcitrants, les comtes de Poitiers, de Flandre et de Vermandois.

Avec cette valeur du roi élu, les chances, pour le dernier Carolingien, de retourner sur le trône étaient à peu près nulles. Pourtant, il se forma rapidement un parti légitimiste qui avait à sa tête Foulques, archevêque de Reims, et qui réclama la couronne pour Charles le Simple avec d'autant plus d'âpreté que celui-ci grandissait et devenait progressivement capable de diriger un royaume. La question de la succession s'imposait avec d'autant plus d'acuité : en élisant Eudes, les Grands avaient-ils voulu se donner un roi provisoire ou créer une nouvelle dynastie ? Cette seconde explication était exclue : Eudes n'avait aucun descendant ; son fils unique était mort en bas âge. Ses

## LOUIS IV D'OUTREMER

adversaires politiques pouvaient proclamer ainsi que son règne n'était qu'une parenthèse dans la succession des Carolingiens, commencée en 751 avec Pépin le Bref. Pourquoi donc alors cette adversité pleine de rage et d'insultes ? Parce que, selon ces partisans, Eudes était un usurpateur ; il ne détenait pas seulement le pouvoir royal depuis trop longtemps, en attendant la succession d'un Carolingien, il était un criminel politique qui niait le droit du sang au bénéfice d'un prétendu droit de la volonté nationale. Les partisans de Charles le Simple ne souhaitaient pas attendre une quelconque majorité de leur prétendant pour le voir accéder au trône, mais ils souhaitaient l'y établir tout de suite, en forçant Eudes, réputé sacrilège, à lui céder la place par une convention ou par les armes.

Par les armes, il ne fallait pas y songer ; le roi régnant possédait une force militaire qui avait écrasé les ennemis du dehors et les adversaires du dedans. Quant aux tractations, les partisans du roi actuel se fondant à la fois sur ce pouvoir des armes et sur le droit électoral, ils les jugeaient sans fondement. La réponse à la question vint de Foulques. Il possédait, lui, un troisième pouvoir, au-dessus des conventions et des armes : celui de l'Église. Ce qui faisait finalement un roi, depuis Pépin le Bref, c'était le sacre. Le 28 janvier 893, Charles le Simple ayant atteint l'âge de treize ans, Foulques le sacra et le couronna roi de France.

L'archevêque semblait n'oublier qu'une chose, pourtant capitale et irrévocable ; c'était qu'Eudes, lui aussi, avait reçu le sacre royal, par l'archevêque de Sens, métropolitain de Paris. Et cela cinq ans plus tôt. Aussi, dans sa bonne foi de souverain et de chrétien, refusait-il de reconnaître ce nouveau fait accompli ; s'il y avait un roi légitime, c'était lui. Mais les partisans de Charles, que soutenait d'ailleurs l'ardeur du jeune

## CHARLES LE SIMPLE

Carolingien, voulurent en outre recourir au pouvoir des armes ; et comme ils étaient les plus faibles, ce fut en pure perte. Eudes n'en démordait pas : élu et sacré, il possédait deux motifs légitimes de défendre sa couronne ; il avait donc le droit d'user de la puissance militaire. Charles et ses partisans furent partout repoussés ; et le Carolingien dut se réfugier en Bourgogne, puis en Germanie.

Ce fut alors que le roi Eudes adopta une étrange attitude : en 897, il offrit à Charles une portion du territoire national. Il n'était ni vaincu par les armes, ni renié par les Grands, ni condamné par l'épiscopat, en dehors de Foulques, qui était un cas singulier ; mais il donnait une satisfaction modérée à son compétiteur et à ses partisans. L'explication était simple. Eudes, respectueux de la volonté nationale et du sacre reçu, était convaincu de sa légitimité. Mais, considérant le droit du sang chez le Carolingien, confirmé chez lui aussi par le sacre, il était également convaincu de la légitimité de Charles ; cependant, d'une légitimité seconde, puisque ce prince avait été sacré après lui et prétendait régner contre la volonté nationale. Cette double conviction, chez Eudes, se justifiait par une double loyauté : loyauté envers les Grands qui l'avaient élu, loyauté envers la dynastie carolingienne. Lui-même avait reçu ses titres et ses biens de deux Carolingiens : Charles le Chauve et Charles le Gros, ce dernier étant resté durant trois ans souverain intérimaire. Il se trouvait donc à leur service ; mais selon une légitimité seconde.

De son côté, Charles le Simple accepta avec empressement ce morceau de territoire, au nord du royaume, dont on ne sait guère la localisation ni l'étendue. Son attitude devenait alors plus étrange que celle d'Eudes ; car il recevait ce territoire, qui n'était pas un royaume, qui n'était pas *son* royaume, des mains de celui dont il

## LOUIS IV D'OUTREMER

contestait la royauté ; il admettait donc celle-ci par une telle acceptation. Il se déniait lui-même à l'instant comme roi de France.

Ses partisans ne surent même pas saisir cette contradiction, et cette humiliation. Sans doute considéraient-ils ce cadeau comme une concession encourageante, comme une étape sur le chemin du pouvoir royal définitif. Mais c'était en même temps une collusion avec le roi élu, et surtout avec toute cette noblesse insolente qui se donnait pour mission de faire et de défaire les rois. N'oublions pas que Charles était surnommé *le Simple* : non pas le benêt, le nigaud (et pourquoi pas le demeuré) ; mais le roi sans détours, sans ruse, sans double face. Il vit dans cette concession d'un rival plus fort un acte de bienfaisance ; un commencement de renoncement au pouvoir.

Il est difficile de savoir si ce commencement, aux yeux des fidèles de la dynastie carolingienne, exigeait rapidement une suite. Puisque le roi Eudes se montrait d'aussi bonne composition, peut-être entendaient-ils pousser l'avantage plus loin. Mais il n'y eut pas de machination dans ce sens : Eudes mourut le 1<sup>er</sup> janvier 898.

Surtout, il n'y eut pas à engager de tractations avec les partisans du défunt : ce fut lui qui leur imposa sa succession. Sentant sa fin approcher, il réunit autour de son lit ses principaux vassaux, et leur demanda de reconnaître pour roi de France Charles III le Simple. Tous promirent, même le cadet d'Eudes, Robert, qui devait recueillir la couronne vingt-trois ans plus tard ; ce qui montrait que les Grands n'avaient à ce moment aucun dessein d'établir une nouvelle dynastie.

Charles le Simple, qui avait été écarté pendant neuf ans du trône, avait failli interrompre la lignée des Carolingiens de France issus de Charles le Chauve.

## CHARLES LE SIMPLE

Foulques s'empressa de réunir les Grands à Reims pour acclamer le nouveau roi, qui à ses yeux n'était pas si nouveau. L'adroit prélat conférait ainsi à son protégé, outre la légitimité du sang et la légitimité du sacre, celle de l'élection.

Ce roi de dix-neuf ans se montra chef d'État. Il parvint à mettre fin à l'invasion scandinave en traitant avec Rollon, le plus important des chefs des envahisseurs, et en lui accordant une province qui devint la Normandie ; ce n'était pas, comme certains historiens l'ont interprété, l'abandon d'une partie du royaume ; Rollon devenait un vassal du roi de France ; lui et ses hommes, en prêtant le serment au souverain et en acceptant le baptême, devenaient français et s'intégraient à la société franque ; ce n'était pas comme si cette province avait été abandonnée à un roi danois résidant à l'étranger. En outre, la population française était délivrée du cauchemar de l'invasion scandinave, qui avait dévasté une si grande partie du territoire. Et les nouveaux possesseurs de cette province ravagée entreprenaient de lui rendre sa fécondité, de reconstruire et de faire reflourir.

Charles le Simple osa se faire élire roi de Lotharingie, cet étrange royaume tampon entre la Germanie et la France, souvenir du règne de l'empereur Lothaire et de son fils Lothaire II. À la mort de Louis le Bègue (879), une partie des Grands avait imaginé appeler sur le trône de France Louis le Jeune, fils de Louis le Germanique et roi de Lotharingie. Charles le Simple, enfant posthume, n'était même pas encore au monde ; et un complot visait déjà à le priver du trône paternel. Heureusement pour lui, Hugues l'Abbé (laïc), parlant au nom des grands vassaux, avait décidé le nouveau Louis à renoncer à ce trône ; mais, en échange, il lui avait abandonné la partie occidentale de la Lotharingie,



## LOUIS IV D'OUTREMER

rattachée à la France par Charles le Chauve. Charles III non seulement récupérait cette partie, mais s'attribuait en plus la partie orientale. Cette annexion risquait de provoquer un conflit avec Henri I<sup>er</sup> l'Oiseleur, roi de Germanie, qui lui aussi convoitait le royaume médian ; mais Charles le Simple établit avec lui un traité de paix durable.

Charles le Simple, écarté puis toléré, était donc maintenant admis. Non pas, comme Eudes, dans l'admiration et l'enthousiasme, mais avec une certaine considération ; ce gamin hier dédaigné prenait progressivement, durant ses vingt-quatre années de règne personnel, l'allure souhaitée par ses vassaux.

Vint un jour pourtant où les vassaux éprouvèrent à l'égard de leur suzerain<sup>1</sup> des sentiments contraires. Ce fut à partir de 916, soit dix-sept ans après l'accession de Charles au trône. On le voit cette année-là flanqué partout, dans ses palais, à cheval, à table, dans ses conseils, d'un curieux individu, inconnu de tous, et nommé Haganon. Deux ans plus tard, l'inconnu est devenu comte. Le roi l'entoure d'égards, l'écoute avec considération, lui laisse la première place dans les plaids, et recevoir les ambassadeurs. Bientôt, c'est lui qui convoque les princes pour rendez-vous, qui nomme le chancelier du royaume, qui fait attendre pendant quatre jours à la porte de Charles le roi Henri de Germanie.

Au bout de quelques années, le roi, persévérant, malgré les remarques qui lui sont adressées, dans les faveurs accordées à son favori, l'indignation et l'impatience des Grands arrivèrent à leur comble. Ils constataient qu'ils n'obéissaient plus au roi, mais à un

---

1. J'emploie les termes de *suzerain* et de *vassal*, bien que ce vocabulaire soit ici en avance de deux siècles. Mais si les mots sont antérieurs à leur usage, la réalité est celle-là.

## CHARLES LE SIMPLE

inconnu sans titres et sans capacité de gouvernement ; le roi n'était plus qu'un intermédiaire : le favori d'Haganon. Devait-on alors garder sur le trône ce souverain inutile qui jouait la comédie de la royauté ? Contrairement à ce que ce Carolingien imaginait, il n'était pas là par la volonté de ses ascendants : il n'avait plus de père en venant au monde ; il avait accédé au trône de France par la volonté d'Eudes, qui était le représentant de l'aristocratie féodale ; et il avait été admis à régner par une assemblée de Grands. Charles le Simple n'était plus, comme ses ascendants, roi par hérédité, bien que celle-ci ne fût pas étrangère à son sacre, mais par le choix des Grands du royaume. Si donc il trompait leur confiance, ses électeurs pouvaient lui substituer un autre souverain ; c'était ce qu'ils avaient fait une première fois en 888 en élisant Eudes.

La situation s'aggrava quand Charles, rassemblant à Soissons un champ de Mai, assemblée qui depuis Charlemagne était le signe de l'unité nationale, prétendit présider avec le duc Robert de Francie à sa droite et Haganon à sa gauche. À leurs pieds, la piétaille des comtes et des évêques. Bravo pour Robert, frère cadet du roi Eudes, le plus grand seigneur de France. Mais que faisait au côté du roi ce bouffon d'Haganon ? Robert intervint discrètement auprès de Charles pour lui demander d'écarter l'intrus ; mais Charles se refusa à toute concession. Robert quitta alors le roi ; tous les Grands le suivirent, et Charles se trouva seul à présider un champ désert, avec Haganon à son côté.

Robert était décidé à rompre avec le roi. Ce n'était pas une rébellion : il se retirait de la scène politique et s'enfermait dans ses domaines. Les plus grands du royaume l'imitèrent à leur tour. Et ce fut au roi bientôt d'adopter la même conduite : il n'avait plus de vassaux

## LOUIS IV D'OUTREMER

à commander ; il n'avait plus qu'à vivre en particulier, dans son palais de Soissons.

Il était impossible d'en rester là : les Grands n'avaient plus de roi pour leur commander, le roi n'avait plus de vassaux pour lui obéir. Comment l'État pouvait-il encore survivre ? Les principaux parmi les Grands jugèrent de leur devoir d'aller porter leurs exigences à leur souverain. Ils n'avaient pas l'intention de le détrôner, mais ils ambitionnaient de le faire céder. Charles ne pouvait même pas exercer contre les frondeurs son pouvoir militaire : les seuls seigneurs fidèles étaient ses Lorrains, qui avaient regagné leurs terres, découragés. Si pourtant Charles voulait opposer aux Grands la force armée, ils avaient prévu la réplique : Robert avait réuni une armée à Étampes. On voit la discrétion du duc : il dispose de troupes non pas à proximité de Soissons, comme une menace, même pas à Paris, dont il est le comte, mais tout au sud de ses domaines, comme un recours. Comme une menace voilée tout de même : Charles ne pouvait pas ignorer cette formation militaire, même éloignée.

Les représentants des Grands sont devant le roi. Ils lui tiennent un langage sévère : qu'il choisisse entre les vassaux et Haganon. Charles le Simple n'est pas Charles le Sot ; il sait ce que parler veut dire ; il connaît parfaitement la situation. Il n'a qu'à faire un geste : renvoyer le favori ; avec une pension, s'il le faut ; les conjurés toléreront, pourvu que ce bouffon disparaisse. Mais le roi s'obstine : il ne se défera pas d'Haganon.

Cette fois, les Grands s'impatientent. Ils n'ont pas reçu de consigne du duc Robert ; ils ne se sont pas eux-mêmes concertés sur leur conduite en cas de refus. Mais l'attitude de Charles les irrite à tel point qu'ils perdent le respect dû à la personne sacrée du roi ; ils

## CHARLES LE SIMPLE

le bousculent, l'empoignent et le jettent dans une pièce dont ils ferment la porte à double tour. Et, sur le palier, ils postent des hommes d'armes implacables.

Coup de colère imprévu. Que faire maintenant du roi ? Ce n'est pas à eux de prendre une décision. Ils n'ont pas su le fléchir ; peut-être y a-t-il un moyen d'arriver à ce résultat sans violence. Mais ce souverain est si obstiné ! Les décisions sont à demander au duc Robert : c'est lui le chef de l'aristocratie. Il est remarquable de constater comment, depuis un demi-siècle, les Grands tiennent à obéir à un chef qui détient la force et la sagesse, même s'il n'est pas le roi ; hier Hugues l'Abbé, marquis de Neustrie, puis Eudes ; maintenant Robert. Ainsi en allait-il sous les Mérovingiens avec les maires du palais ; le maire était *major palatii* : le plus grand. Les frondeurs envoient des délégués à Étampes : que devons-nous faire ?

Ce n'est pas Robert qui donne la réponse. Celle-ci arrive plus vite et autrement que prévu. Des témoins indignés ont assisté impuissants à ce coup de force contre la majesté royale ; ils ont bondi pour se plaindre au personnage le plus vénérable du royaume : Hérivée, archevêque de Reims, élu pour succéder à Foulques assassiné. Le prélat gagne Soissons avec une escorte ; ils sont refoulés à la porte de la ville ; lui est autorisé à pénétrer, mais les hommes d'armes doivent rester hors les murs. Cette consigne ne gêne pas Hérivée ; il pénètre dans le palais royal, s'avance jusqu'à la chambre où est détenu le roi. Et il réclame qu'on l'y introduise. Peut-on défendre à un archevêque de visiter le roi ? Hérivée, avec le plus grand calme, tend sa main à Charles, lui demande de le suivre, passe devant les guerriers de faction, sort du palais, franchit devant la garde la porte de la ville, retrouve son escorte, et emmène le roi à Reims. Avec Haganon.

## Table

I. Charles le Simple, père de Louis d'Outremer	7
II. Le retour d'Outremer.....	27
III. La révolte d'Hugues le Grand (936-941) .....	49
IV. Guillaume Longue-Épée (941-943).....	69
V. Louis d'Outremer trompeur et vaincu (943-945).....	91
VI. Louis sans terre (946-948).....	113
VII. Fin de la rivalité entre Louis d'Outremer et Hugues le Grand (948-954).....	135
Épilogue.....	157
Conclusion.....	163
ANNEXES .....	171
Chronologie .....	173
Notices biographiques .....	177
Tableaux généalogiques.....	199
Descendance de Louis le Pieux.....	200
Ducs de Normandie .....	202
Dynastie des Capétiens.....	204
Maison de Vermandois .....	206
Rois d'Angleterre au x <sup>e</sup> siècle.....	209
Bibliographie.....	211

Composition et mise en page



**NORD COMPO**  
m u l t i m é d i a

N° d'édition : L01EUCN000195N001  
Dépôt légal : octobre 2008